

d'évaluation est apparue en 1968 et 1969 à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social, cet aspect a été particulièrement souligné. Les paragraphes 1 et 7 du projet de résolution peuvent être interprétés comme une réaffirmation de l'importance de la participation des gouvernements à l'opération d'examen et d'évaluation. Il est un peu décourageant de constater qu'en 1973 relativement peu de gouvernements ont fourni au Secrétariat des renseignements pouvant véritablement servir de base à la première opération. Le Secrétariat a dû faire appel à ses sources habituelles pour s'informer autant qu'il le pouvait des problèmes qui se posaient aux gouvernements.

39. Cette situation n'est pas réellement satisfaisante, étant donné surtout la nécessité d'examiner des idées, questions et concepts nouveaux. Il importe d'obtenir quelque indication sur la mesure dans laquelle ces nouveaux concepts sont reconnus par les gouvernements et incorporés dans les politiques nationales. Pour que l'opération d'examen et d'évaluation prévue pour le milieu de la Décennie réussisse, il faudra que les renseignements fournis par les gouvernements soient

bien plus complets et détaillés que ceux communiqués jusqu'ici.

40. Cette considération vaut aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en voie de développement. Les pays industrialisés devront procéder à des modifications de structure car le cadre dans lequel leurs efforts s'inscrivent actuellement est quelque peu différent de ce qu'il était deux années plus tôt. Ces pays se trouvent au seuil d'une période de pénuries, et leurs politiques nationales subiront certainement des modifications radicales. Des précisions seront nécessaires de la part des pays industrialisés au sujet de ces questions, et de la part des pays en voie de développement au sujet du nouvel idéal d'une approche unifiée en matière de développement.

41. Conformément au paragraphe 7 du projet de résolution, le Secrétariat aidera les gouvernements, sur leur demande, à élaborer des méthodes permettant d'analyser et de comparer les données nationales.

*La séance est levée à 16 h 25.*

## 1584<sup>e</sup> séance

Mercredi 12 décembre 1973, à 11 h 25.

*Président* : M. Zewde GABRE-SELLASSIE (Ethiopie).

A/C.2/SR.1584

### POINT 105 DE L'ORDRE DU JOUR

**Convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies [A/9003/Add.1 (sixième partie) et Corr.1, A/9003/Add.1 (septième partie), A/C.2/287, A/C.2/L.1339]**

1. M. OLIVERI LÓPEZ (Argentine) rappelle que, en sa qualité de représentant de son pays au Conseil économique et social, il a eu l'occasion d'y exposer la position de son gouvernement sur la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, à la 1886<sup>e</sup> séance, la veille même. Il fait ensuite remarquer que le mot "tribune", qui figure au deuxième alinéa du préambule du projet de résolution recommandé par le Conseil (A/C.2/287, annexe), est rendu dans le texte espagnol par "*órgano central*". Il propose d'employer les mots "*foro*" ou "*tribuno*", afin que le texte espagnol soit plus conforme au texte original.

2. M. CORDOVEZ (Secrétaire de la Commission) déclare que la remarque du représentant de l'Argentine sera prise en considération. Il précise que la dernière ligne du troisième alinéa du préambule du projet de résolution qui doit être soumis à l'Assemblée générale doit se lire : "... la consommation et le commerce des produits alimentaires des pays en voie de développement". La version anglaise du texte est juste, mais les versions française, russe et espagnole ne le sont pas.

3. M. CHHETRI (Bhoutan) déclare que son pays, qui a une économie agraire de subsistance, doit faire face à

des problèmes de croissance démographique. L'économie du Bhoutan reposant sur l'agriculture, il est nécessaire que celle-ci soit développée scientifiquement afin de permettre au pays de se suffire à lui-même sur le plan alimentaire et de disposer de stocks régulateurs qui réduiront les variations de l'offre et des prix. Par ailleurs, pour que l'industrialisation progresse régulièrement sans mécontenter les travailleurs, il est indispensable que ces derniers puissent se procurer en tout temps des denrées alimentaires à des prix bas et constants. Il faut donc que la production agricole reçoive une priorité absolue dans les pays en voie de développement.

4. La prochaine Conférence mondiale de l'alimentation, conjointement avec la Conférence mondiale de la population, examinera les solutions possibles aux problèmes de l'écart croissant entre pays riches et pays pauvres, ainsi que ceux du surpeuplement. Le Gouvernement bhoutanais est disposé à coopérer en ce domaine dans toute la mesure de ses moyens. Pour la délégation bhoutanaise, il faut, avant toute chose, étudier de façon approfondie la nature des échecs qui ont été enregistrés dans le passé en ce qui concerne la production et la conservation des produits alimentaires, notamment dans les pays qui souffrent de déficits permanents. Il convient également de tenir compte des résultats — positifs et négatifs — de la "révolution verte" et du transfert des techniques agricoles modernes, notamment en ce qui concerne l'emploi de semences améliorées et d'engrais, ainsi que le stockage, dans les pays tropicaux en voie de développement. La création d'une banque alimentaire mondiale sous les auspices de la FAO ouvre de très vastes perspectives, et il convient d'étudier avec soin la

question. Par ailleurs, les pays en voie de développement devraient accorder la priorité à un programme d'action impliquant la participation des masses à la production agricole, et instituant des réformes de structure, lorsqu'elles sont possibles, du régime foncier, la limitation de la propriété agricole et un système de crédit rural. La délégation bhoutanaise appuie le projet de résolution.

5. M. KARHILO (Finlande) déclare que sa délégation se félicite du consensus auquel on est parvenu, lors de la reprise de la cinquante-cinquième session du Conseil économique et social, sur la Conférence mondiale de l'alimentation, ce qui permet d'espérer que l'on retrouvera, lors de la Conférence, le même esprit constructif de coopération. Comme l'a déclaré le représentant de la Finlande lors de la discussion générale (1518ème séance), le Gouvernement finlandais s'engage sans réserve à travailler au succès de la Conférence.

6. Il est nécessaire de situer les problèmes alimentaires présents et à venir dans le contexte plus large de la coopération économique et sociale internationale, comme il est déclaré dans le premier alinéa du préambule du projet de résolution. La solution de ces problèmes exige en effet la participation la plus large possible des Etats Membres et des organisations internationales intéressées, à la fois lors de la Conférence et au cours des travaux préparatoires. La délégation finlandaise partage par ailleurs les préoccupations qui se sont manifestées au Conseil à propos de la modicité des délais dont on dispose pour préparer la Conférence; cependant, l'urgence de la situation alimentaire mondiale justifie la convocation de la Conférence pour novembre 1974. La délégation finlandaise appuie la proposition qui est formulée au paragraphe 3 du projet de résolution de confier au Conseil économique et social la responsabilité globale de la Conférence et elle se déclare convaincue que le Conseil prendra dans cette perspective toutes les mesures nécessaires lors de sa session d'organisation de janvier 1974. Le Conseil a en effet un rôle extrêmement important à jouer en veillant à ce que la Conférence mondiale de l'alimentation reçoive la place qui lui revient dans le cadre global du développement et de la coopération économique internationale. Cependant, c'est aux Etats Membres participants eux-mêmes qu'il appartient en dernier ressort de faire en sorte que la Conférence aborde la question comme il convient, dans une perspective globale et intégrée. L'intérêt qu'ont déjà manifesté les organismes des Nations Unies, en particulier la FAO, à l'égard de la Conférence, montre qu'ils sont conscients des nombreux aspects du problème qui doivent être pris en considération.

7. En conclusion, M. Karhilo se joint aux membres du Conseil pour remercier le Gouvernement italien, qui a généreusement proposé d'accueillir la Conférence.

8. M. ZACHMANN (République démocratique allemande) déclare que la lutte contre la faim et la malnutrition est une source de grave préoccupation pour l'humanité tout entière. Il est douteux que la Conférence mondiale de l'alimentation, qui sera convoquée dans un délai assez bref, puisse résoudre tous les problèmes. Cependant, elle ferait œuvre utile si elle permettait de faire apparaître les raisons des crises alimentaires et de déterminer les moyens propres à assurer la stabilité de l'offre des denrées alimentaires.

A cet égard, M. Zachmann fait remarquer que, si de nombreux pays souffrent de pénuries alimentaires, d'autres détruisent les récoltes ou versent des indemnités à ceux qui laissent en friche des terres arables et ce, afin de spéculer sur les prix et de réaliser le maximum de bénéfices.

9. La solution des problèmes alimentaires si pressants auxquels sont confrontés beaucoup de pays en voie de développement est sans aucun doute une tâche extrêmement complexe. La faim est un problème social et politique; elle est la conséquence du retard économique dû au colonialisme. C'est pourquoi, de l'avis de la délégation de la République démocratique allemande, la mise en œuvre de modifications authentiques de l'organisation socio-économique, en particulier par la réforme agraire et par le développement des coopératives, est préalablement indispensable si l'on veut mobiliser les ressources des pays en voie de développement en vue de la solution du problème alimentaire. La Conférence mondiale de l'alimentation devra examiner les questions que posent la planification et le contrôle du secteur alimentaire par les gouvernements, l'accroissement de la production par la mise en culture systématique de toutes les terres arables, et l'intensification de la production sur les superficies arables déjà cultivées. La délégation de la République démocratique allemande appuie la proposition relative à la création d'un comité préparatoire de la Conférence et se déclare disposée à participer à ses travaux. Tous les Etats dont la politique est conforme à la Charte des Nations Unies devraient d'ailleurs être autorisés à participer à ces travaux sur un pied d'égalité. La délégation de la République démocratique allemande est convaincue que la tendance actuelle à la détente politique et à la coopération pacifique offre des perspectives réelles pour ce qui est de réaliser, en ce qui concerne les problèmes mondiaux de l'alimentation, les progrès qui sont si indispensables à des millions de personnes.

10. M. ARVESEN (Norvège) déclare que sa délégation se félicite de la proposition qui a été faite de réunir une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices des Nations Unies et espère que le plus grand nombre possible d'Etats participeront à cette rencontre. Il va de soi que la communauté internationale ne doit négliger aucun effort en vue de résoudre le problème alimentaire mondial, et il faut se féliciter du consensus dont a fait l'objet cette question. Le projet de résolution fournit des orientations suffisantes pour les travaux préparatoires. Le Gouvernement norvégien participera au Comité préparatoire intergouvernemental qui, étant donné la brièveté des délais dont il dispose, devrait commencer ses travaux le plus tôt possible. M. Arvesen remercie le Gouvernement italien de s'être offert à accueillir la Conférence.

11. M. GHORRA (Liban) déclare que les observations formulées par les délégations précédentes ont rendu inutile l'intervention qu'il avait préparée. Il y a accord général au sein de la Commission sur le projet de résolution : les membres s'accordent pour penser que la Conférence mondiale de l'alimentation doit s'attaquer aux graves problèmes alimentaires mondiaux dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et avec la collaboration particulière de la FAO. En outre, les membres de la Commission se félicitent d'un commun accord de ce que les recommandations<sup>1</sup> de la

<sup>1</sup> Voir A/9330, p. 129.

Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à Alger du 5 au 9 septembre 1973, aient été incorporées au projet de résolution et de ce que les Etats-Unis aient pris l'initiative, au début de la session, de proposer l'inscription de la question examinée. La délégation libanaise se joint aux autres délégations pour remercier le Gouvernement italien de son offre d'accueillir la Conférence.

*M. Arvesen (Norvège) prend la présidence.*

12. M. SKOGLUND (Suède) se félicite de la proposition de réunir en 1974 une conférence mondiale de l'alimentation. En effet, cette conférence permettra d'attirer l'attention du monde entier sur le problème de la faim et de la malnutrition, et de mettre au point des mesures pratiques en vue d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale. Il est très satisfaisant de constater que les consultations officieuses ont permis d'aboutir à un texte susceptible d'être approuvé par autant de délégations à la fois.

13. De toute évidence, le problème que posent la faim et la malnutrition dans de vastes régions du monde est extrêmement complexe. A long terme, la solution des problèmes alimentaires des pays en voie de développement doit consister essentiellement en une augmentation de leur production alimentaire. La question doit être abordée de façon intégrée, compte dûment tenu des nombreux facteurs qui influent sur la production et sur la consommation finale des denrées alimentaires. La délégation suédoise souscrit à l'idée exprimée dans le premier alinéa du préambule du projet de résolution, mais elle estime que la Conférence ne peut pas traiter de tous les aspects de la situation et qu'elle devra être axée sur quelques domaines prioritaires si l'on veut qu'elle donne des résultats pratiques. Par exemple, il faudrait évaluer les besoins alimentaires fondamentaux, en analysant pour cela les données dont on dispose. D'autres aspects connexes qui devraient être examinés sont l'emploi et la répartition du revenu; en effet, la demande des consommateurs dépend de toute évidence de la façon dont le revenu est réparti et celle-ci est étroitement liée aux possibilités d'emploi. Les régimes de propriété et d'exploitation foncières peuvent influencer directement à la fois sur le revenu et sur l'emploi pour d'importants secteurs de la population rurale. L'une des tâches principales de la Conférence consistera à trouver les moyens d'augmenter la production agricole dans les pays en voie de développement. Par exemple, il faudrait étudier les données de l'expérience acquise dans l'utilisation de variétés de céréales à fort rendement, et envisager diverses stratégies pour développer l'agriculture en tenant compte des facteurs sociaux et économiques dont M. Skoglund vient de parler.

14. Outre les solutions à long terme, la Conférence devra également mettre au point des méthodes permettant d'organiser rapidement et efficacement des secours dans les situations d'urgence et d'accumuler des réserves alimentaires suffisantes pour faire face aux situations de ce genre. Le Gouvernement suédois approuve l'idée d'un plan de sécurité alimentaire mondial. En conclusion, le représentant de la Suède remercie le Gouvernement italien d'avoir offert de tenir la Conférence à Rome. Le Gouvernement suédois se propose de participer activement aux travaux du Comité préparatoire.

15. M. ROUGET (République fédérale d'Allemagne) déclare que des événements tragiques qui se sont produits ces dernières années ont mis en lumière le caractère précaire de la situation alimentaire dans le monde. Il est évident qu'il faut mettre au point de nouvelles méthodes pour aborder un problème qui est beaucoup plus complexe qu'on ne le pensait tout d'abord. Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, dans son intervention à l'Assemblée générale le 26 septembre (2128ème séance plénière), a souligné la nécessité de garantir des approvisionnements suffisants en denrées alimentaires pour éviter qu'une grande partie de l'humanité ne souffre de la faim, et d'élaborer un plan alimentaire mondial qui éviterait les situations tragiques en prévoyant une stratégie intégrée de production et de distribution des denrées alimentaires.

16. La délégation de la République fédérale d'Allemagne juge fort opportune la proposition des Etats-Unis tendant à réunir une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices des Nations Unies. Cette conférence devrait donner l'occasion d'élargir la coopération internationale en matière d'alimentation et de mettre au point des mesures pratiques dans certains domaines où il est possible de faire progresser rapidement cette coopération. Le fait même de réunir la Conférence suscitera des espoirs chez une grande partie de la population du monde et ces espoirs ne devront pas être déçus. Il faudra donc préparer très soigneusement la rencontre.

17. Il est compréhensible que les pays en voie de développement souhaitent voir examiner la question dans le cadre général de l'assistance au développement et des relations commerciales. Toutefois, la Conférence risquerait d'être moins réussie si ces questions étaient examinées dans toute leur diversité et leur complexité. Par conséquent, la délégation de la République fédérale estime que la Conférence devrait porter essentiellement son attention sur un bilan à moyen terme de la situation alimentaire dans le monde, qui tienne compte d'une analyse de la production et du taux de croissance de celle-ci dans les pays en voie de développement, de la demande alimentaire, de la répartition du pouvoir d'achat, de la croissance démographique et de l'emploi. De plus, la Conférence devrait traiter de la sécurité alimentaire, en mettant particulièrement l'accent sur la production, en vue de la constitution et de l'entretien de stocks alimentaires et de la coordination des secours internationaux en cas de catastrophe. A cet égard, la question de la déficience protéique est également importante.

18. La délégation de la République fédérale se félicite de la décision du Conseil économique et social de créer un comité préparatoire ouvert à tous. A son avis, tous les Etats Membres, en particulier les principaux pays producteurs et consommateurs, devraient participer à la Conférence et aux travaux préparatoires si l'on veut que la rencontre soit couronnée de succès. La délégation de la République fédérale offre son entière coopération aussi bien pour les travaux préparatoires que pour la réunion elle-même et exprime sa gratitude au Gouvernement italien pour son offre généreuse d'accueillir la Conférence à Rome.

19. M. GORITZA (Roumanie) se joint à ceux qui estiment que la réunion d'une Conférence mondiale de l'alimentation s'inscrit parmi les actes les plus impor-

tants de la présente session de l'Assemblée. La décision de convoquer la Conférence confirme que l'Organisation des Nations Unies est capable de répondre aux exigences majeures du développement économique et social de ses Etats Membres. La délégation roumaine attache une importance particulière à la description de la tâche principale de la Conférence qui figure dans le premier alinéa du préambule du projet de résolution, et à la conclusion, formulée au troisième alinéa du préambule, selon laquelle la Conférence apportera une importante contribution à la réalisation des objectifs de la Stratégie internationale du développement.

20. A la dix-septième session de la Conférence de la FAO, la Roumanie s'est prononcée en faveur d'une conférence mondiale de l'alimentation et a souligné la nécessité de prendre des mesures concrètes en faveur des pays en voie de développement, en particulier en vue d'augmenter la production agricole, d'accroître l'assistance concernant le développement et d'améliorer les conditions du commerce des produits agricoles. Dans le même esprit, la délégation roumaine appuie le projet de résolution dont la Commission est saisie. Elle est prête à contribuer activement aux travaux du Comité préparatoire et de la Conférence.

21. M. KANKA (Tchécoslovaquie) souligne que trois conférences importantes doivent se tenir en 1974, la Conférence mondiale de la population, la troisième Conférence sur le droit de la mer et la Conférence mondiale de l'alimentation. Toutes ont trait à des questions importantes et exigent, pour être couronnées de succès, des travaux préparatoires très intenses. Pour cette raison, la délégation tchécoslovaque a demandé, à la dix-septième session de la Conférence de la FAO, de bien considérer s'il est opportun de tenir la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974.

22. Le Gouvernement tchécoslovaque est persuadé que la solution à long terme du problème alimentaire, qui affecte plus particulièrement les pays en voie de développement, doit être trouvée dans une réforme de l'agriculture dans les pays en voie de développement, sur la base de la planification, de l'utilisation effective de toutes les ressources et de la mise à profit rationnelle de l'expérience d'autres pays. Le besoin se fait sentir d'adopter des réformes dans le domaine agraire, d'organiser la production agricole sur la base de coopératives, et d'élargir le secteur public. Néanmoins, la délégation tchécoslovaque appuiera le projet de résolution tel qu'il se présente et elle est prête à participer à la fois à la Conférence et au Comité préparatoire.

23. M. OROSA (Philippines) déclare que le fait que sa délégation ait figuré parmi les auteurs de la résolution du Conseil économique et social reproduite dans le document A/C.2/287 dénote l'importance qu'elle attache à l'adoption sur le plan mondial de mesures collectives visant à assurer aux populations défavorisées du globe un approvisionnement minimum en denrées alimentaires. Des événements récents ont illustré de façon dramatique la nécessité d'une politique internationale concertée visant à entretenir des réserves alimentaires pour conjurer les menaces de famine, mais les problèmes que posent l'approvisionnement en denrées alimentaires, la consommation et la répartition, devront être résolus compte tenu des objectifs de la Stratégie internationale du développement. La

Conférence mondiale de l'alimentation devra donc envisager une politique visant à garantir une sécurité alimentaire minimale dans le monde et cette politique exigera la formulation de politiques nationales de stockage et leur coordination, l'examen et l'évaluation constants des stocks de céréales existants ou envisagés pour déterminer dans quelle mesure ils répondent aux besoins, et l'établissement d'un système pour l'échange des renseignements ainsi obtenus. Etant donné l'insuffisance des ressources financières et techniques des pays en voie de développement, il faudra mettre tout particulièrement l'accent sur le renforcement de l'aide internationale au profit de ces pays, afin d'appuyer leurs politiques nationales de stockage. La Conférence devra également examiner les problèmes fondamentaux qui empêchent un approvisionnement suffisant en produits alimentaires dans le monde. Par exemple, on favoriserait manifestement la réalisation des objectifs d'une politique visant à assurer une sécurité alimentaire minimum dans le monde si l'on s'efforçait d'accroître la production alimentaire dans les pays en voie de développement et de stabiliser le commerce agricole international.

24. La portée exacte de la Conférence sera déterminée par le Comité préparatoire qui, il faut l'espérer, commencera ses travaux aussitôt que possible. La délégation philippine a l'intention d'être membre de ce comité.

25. M. ČABRIĆ (Yougoslavie) espère que la Commission suivra l'exemple du Conseil économique et social et décidera à l'unanimité, sans procéder à un vote, de demander la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation. Il incombera au Comité préparatoire, dont la délégation yougoslave souhaite être membre, de déterminer la portée et de rédiger l'ordre du jour de la Conférence, en se fondant sur les renseignements fournis par la FAO, la CNUCED et d'autres organes compétents de l'Organisation des Nations Unies. Le Comité préparatoire devra déterminer jusqu'à quel point la Conférence devra s'occuper de la production et du commerce des produits alimentaires, mais il est certain que, si l'on veut éliminer la faim dans le monde, il faut s'attaquer à ces problèmes et surtout aux conséquences qu'ils peuvent avoir dans les pays en voie de développement. La Conférence sera trop courte pour pouvoir être l'occasion de négociations complexes, mais elle devrait permettre de fixer les principes généraux et les directives politiques essentielles pour ce qui est de résoudre le problème alimentaire mondial. Le représentant de la Yougoslavie souscrit au point de vue exprimé par les délégations qui ont estimé que tous les Etats intéressés devraient pouvoir participer à la Conférence sur un pied d'égalité.

26. M. DELIVANIS (Grèce) se félicite que le Conseil ait appuyé à l'unanimité le principe de la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation. Il espère que la Conférence sera bien préparée et que les participants n'oublieront pas que l'approvisionnement en vivres dépend de la capacité et de la volonté de produire des agriculteurs du monde entier, facteurs qui à leur tour dépendent du prix auquel ces agriculteurs vendent leurs produits. Comme l'expérience l'a montré, l'absence de prix satisfaisants aboutit à des résultats catastrophiques. Il ne faut plus que l'agriculture soit négligée.

27. M. LOBANOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) signale que, lorsqu'elle a



appuyé au Conseil la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation, la délégation soviétique a souligné que pour résoudre le problème alimentaire mondial il convenait d'envisager une série de mesures coordonnées visant à améliorer la production agricole mondiale. A ce propos, M. Lobanov souscrit aux conclusions de la Conférence de la FAO reproduites au troisième alinéa du préambule de la résolution du Conseil économique et social et demande instamment, comme les pays en voie de développement, que la CNUCED joue un rôle actif dans les préparatifs de la Conférence

28. A la fois les gouvernements et les organes de l'Organisation des Nations Unies participant à la Conférence devront entreprendre des préparatifs minutieux sur le double plan national et international. Pour cette raison et étant donné le programme de travail nécessairement chargé qui résultera de la Conférence mondiale de la population, de la Conférence sur le droit de la mer et de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale, la délégation soviétique n'est pas du tout certaine qu'il soit opportun de réunir la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974. Elle reviendra sur ce point au Comité préparatoire, dont elle souhaite faire partie.

29. Le projet de résolution ne stipule aucunement les Etats qui pourront participer à la Conférence. Toutefois, on n'a soulevé aucune objection à propos de la façon dont le représentant de la RSS d'Ukraine a interprété le paragraphe I de la résolution du Conseil économique et social, à savoir que tous les Etats intéressés pourraient participer à la fois aux travaux du Comité préparatoire et à ceux de la Conférence elle-même. La délégation soviétique partage cette interprétation et agira en conséquence.

30. M. SHEMIRANI (Iran) déclare que sa délégation se félicite que les consultations officieuses aient permis d'aboutir à un consensus à propos de la réunion de la Conférence mondiale de l'alimentation. Cet accord montre que la communauté internationale est consciente de la nécessité d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale. D'autre part, le fait même qu'une question aussi importante, comme d'ailleurs d'autres projets de résolution de la Commission, ait été approuvée sur la base d'un consensus, démontre qu'il s'agit là d'une nouvelle orientation qu'il faudrait corroborer autant que possible. Le représentant de l'Iran remercie le Gouvernement italien, par l'intermédiaire de la délégation italienne, de s'être offert à accueillir la Conférence.

31. M. BENNANI (Maroc) déclare que sa délégation se félicite elle aussi que les consultations aient permis d'aboutir à un consensus. Si le Maroc avait été membre du Conseil économique et social, il se serait porté coauteur du projet de résolution puisqu'il a appuyé la décision de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tendant à demander la réunion d'une conférence mixte FAO/CNUCED sur les problèmes alimentaires. La délégation marocaine est disposée à participer aux travaux du Comité préparatoire et espère que la Conférence obtiendra des résultats qui pourront servir de principes directeurs lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1975.

32. La délégation marocaine remercie le Gouvernement italien de sa généreuse invitation.

33. M. ABHYANKAR (Inde) déclare que sa délégation, qui a appuyé la résolution du Conseil économique et social, espère que la Commission approuvera le projet de résolution par consensus, afin que le Comité préparatoire, aux travaux duquel cette délégation souhaite participer activement, puisse entreprendre sa tâche sans retard.

34. M. GALLARDO MORENO (Mexique) se félicite de ce que les négociations aient abouti au projet de résolution dont la Commission est saisie. Le Mexique se heurte à de sérieuses difficultés dans le domaine de la production et de la distribution des produits alimentaires en raison de l'accroissement rapide de sa population. En 1974, une importante réunion se tiendra au Mexique pour l'examen de ces problèmes. Le Gouvernement mexicain effectue des recherches sur la production de produits alimentaires à haute valeur nutritive et en communiquera les résultats au Comité préparatoire, aux travaux duquel la délégation mexicaine s'intéresserait à participer. Cette délégation s'associe aux remerciements exprimés au Gouvernement italien et se réjouit à l'idée que la Conférence mondiale de l'alimentation se tiendra dans la Ville éternelle.

35. M. ELIASHIV (Israël) déclare que sa délégation partage entièrement l'inquiétude générale que cause la pénurie critique de produits alimentaires dans le monde et appuie les mesures spéciales, les priorités et les programmes d'action envisagés pour résoudre ce problème. A cet égard, la délégation israélienne accueille avec satisfaction l'initiative prise par les Etats-Unis de demander la convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que la prompte réaction de la FAO. Elle espère que l'examen de ce problème permettra d'adopter des mesures propres à assurer un degré minimum de sécurité dans le monde contre le danger d'une sérieuse pénurie alimentaire en cas de mauvaises récoltes ou de catastrophes naturelles. La politique nationale de stockage de denrées alimentaires date des temps bibliques : à l'instar de Joseph et sur ses conseils, l'ancienne Egypte constituait une réserve de céréales pendant les années d'abondance pour l'utiliser pendant les années de disette. Des recommandations analogues sont opportunes et utiles dans la situation actuelle et devraient être examinées d'un point de vue mondial.

36. Certains aspects du problème que posent les risques de famine dans les pays en voie de développement pourraient être résolus par l'augmentation rapide de la production agricole et par une industrialisation accélérée. Toutefois, ce sont les apports de capitaux et les progrès combinés dans le domaine économique et dans le domaine technique qui ouvriront la voie à cette approche intégrée du développement agricole et de l'industrialisation.

37. La délégation israélienne accueille avec satisfaction l'invitation du Gouvernement italien à tenir la Conférence de l'alimentation en Italie, et elle appuie entièrement le projet de résolution dont la Commission est saisie.

38. M. GEBRU (Ethiopie) explique que les possibilités de l'agriculture ne sont pas pleinement exploitées en Ethiopie en raison de la carence de l'infrastructure du pays et de conditions climatiques défavorables qui exposent celui-ci à la sécheresse et à la

famine. Même lorsqu'il y a des excédents de produits alimentaires dans une région, il est difficile de répartir ces excédents au profit de celles qui en manquent. Une assistance internationale est nécessaire et la délégation éthiopienne accueille donc avec satisfaction la convocation de la Conférence de l'alimentation, en espérant que cette rencontre réussira à appeler l'attention de l'opinion publique mondiale sur la nécessité de mesures à court terme et à long terme.

39. M. FASLA (Algérie) déclare que c'est pour sa délégation un motif de satisfaction de voir que le projet de résolution correspond aux recommandations de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés. Cette délégation se félicite de l'esprit de coopération qui règne au sein de la Commission. Grâce à cette situation, il a été possible d'établir un projet de résolution énonçant les objectifs des pays en voie de développement et de la communauté internationale en des termes auxquels il est possible de souscrire. Les Etats Membres, en particulier les pays développés, ont la capacité nécessaire, la volonté politique aidant, pour écarter du tiers monde le spectre de la famine. Aussi la délégation algérienne accueille-t-elle avec satisfaction le fait que le préambule du projet de résolution met l'accent sur des mesures supplémentaires tendant à accroître la production, la consommation et le commerce des produits alimentaires des pays en voie de développement. La participation de la FAO et de la CNUCED aux travaux du Comité préparatoire est essentielle. Cette participation devrait d'ailleurs être ouverte à tous les membres de la communauté internationale à travers les représentants authentiques de leur peuple. La délégation algérienne remercie l'Italie d'avoir invité la Conférence à se tenir sur son sol.

40. M. DIALLO (Haute-Volta) déclare que sa délégation accueille avec satisfaction la décision de tenir une conférence mondiale de l'alimentation et le fait que tous les pays, y compris les pays non alignés, ont pu parvenir à un accord sur le texte du projet de résolution. A la Conférence d'Alger, la Haute-Volta a appuyé la décision tendant à convoquer une conférence pour examiner les problèmes alimentaires mondiaux, et la délégation de ce pays a continué de s'intéresser à cette question pendant la présente session de l'Assemblée générale. La Haute-Volta est située dans une région où la production alimentaire a souvent été déficitaire en raison de catastrophes naturelles. La délégation voltaïque espère donc que la Conférence projetée réussira à établir à la fois un système de stockage satisfaisant pour les denrées alimentaires et une stratégie de développement agricole des pays en voie de développement qui puisse faciliter le commerce international des produits alimentaires de ces pays.

41. La délégation voltaïque remercie le Gouvernement italien de son invitation. Elle se réjouit de ce que la participation à la Conférence soit ouverte à tous, c'est-à-dire aussi au Gouvernement de la République de Guinée-Bissau, représentant légitime du peuple de ce pays. La CNUCED et la FAO peuvent apporter d'importantes contributions en raison de leurs responsabilités dans le domaine du commerce et de la production des denrées alimentaires. La délégation voltaïque appuie le projet de résolution et espère qu'il sera adopté à l'unanimité.

42. M. LOHANI (Népal) pense que la Conférence de l'alimentation fournira à la communauté internationale une occasion d'élaborer des politiques propres à résoudre le problème de la pénurie de denrées alimentaires dans le monde. Le Népal accorde à l'agriculture un rang de priorité élevé, mais les efforts qu'il déploie actuellement sont déjoués par la sécheresse. Il a besoin d'un système d'irrigation adéquat et espère que la Conférence projetée tiendra compte des besoins des pays en voie de développement, notamment en ce qui concerne l'irrigation. La délégation népalaise appuie le projet de résolution.

43. M. CAVAGLIERI (Italie) déclare que son gouvernement se réjouit de ce que la Conférence mondiale de l'alimentation doive avoir lieu à Rome. L'invitation faite par ce gouvernement témoigne de l'intérêt qu'il porte à la situation de l'alimentation dans le monde et il ne ménagera aucun effort pour que la Conférence soit couronnée de succès. La délégation italienne souhaite que l'Assemblée générale prenne une décision par consensus sur le projet de résolution. Elle participera aux préparatifs de la Conférence.

44. M. SCHRAM (Islande) déclare que sa délégation appuie le projet de résolution et remercie le Gouvernement italien de sa généreuse invitation. La pénurie mondiale de produits alimentaires pose un problème majeur et l'Organisation des Nations Unies devrait redoubler d'efforts pour le résoudre. La situation ne fait qu'empirer et l'on approche rapidement d'une situation de crise car les ressources, à la fois terrestres et marines, sont en train de s'épuiser. La Conférence projetée devrait surtout s'efforcer de déterminer les nouvelles mesures à prendre d'urgence pour accroître la production au maximum. L'utilisation de produits tels que les concentrés protéiniques à base de poisson destinés à la consommation humaine pourrait fort bien apporter une solution aux problèmes que pose la nutrition dans maintes régions du tiers monde.

45. La délégation islandaise approuve l'idée de la FAO selon laquelle des stocks de vivres devraient être constitués pour assurer dans le monde une sécurité minimum dans le domaine de l'alimentation. Toutefois, à son avis, on devrait également instituer sous les auspices de la FAO une banque mondiale ou un fonds mondial de l'alimentation qui assurerait de façon indépendante le contrôle des ressources alimentaires en vue de prévenir la famine, telle que celle qui a récemment sévi dans la région soudano-sahélienne. Le Gouvernement islandais s'engage à appuyer tous les efforts que l'Organisation des Nations Unies accomplira à l'avenir pour réduire la pénurie de denrées alimentaires dans le monde.

46. M. KITCHEN (Etats-Unis d'Amérique) déclare que sa délégation se félicite de ce que la Commission s'apprête à agir sur une initiative prise par son gouvernement. Cette délégation est reconnaissante aux autres délégations pour leur coopération et se réjouit à l'idée de participer pleinement aux travaux du Comité préparatoire ainsi qu'à ceux de la Conférence elle-même.

47. M. ARUEDE (Nigéria) déclare que sa délégation appuie la convocation de la Conférence de

l'alimentation et espère que cette conférence trouvera des solutions à long terme aux problèmes de la production alimentaire, en particulier dans les pays en voie de développement. Il espère également que des solutions pourront être trouvées aux problèmes que pose l'attribution d'une assistance aux pays dans les périodes de grande crise, par exemple les crises provoquées par la sécheresse.

48. Le **PRESIDENT** annonce que la Commission a terminé l'examen de la question et suggère qu'elle prenne une décision sur le projet de résolution à sa prochaine séance.

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 13 heures.*

## 1585<sup>e</sup> séance

Mercredi 12 décembre 1973, à 15 h 30.

*Président* : M. Zewde GABRE-SELLASSIE (Ethiopie).

A/C.2/SR.1585

### POINT 105 DE L'ORDRE DU JOUR

**Convocation d'une conférence mondiale de l'alimentation sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (fin)** [A/9003/Add.1 (sixième partie) et Corr.1, A/9003/Add.1 (septième partie), A/C.2/287, A/C.2/L.1339]

1. Le **PRESIDENT** dit que, en l'absence d'objection, il considérera que la Commission souhaite adopter sans vote le projet de résolution recommandé par le Conseil économique et social et contenu dans l'annexe au document A/C.2/287.

*Le projet de résolution est adopté sans qu'il soit procédé à un vote.*

#### *Publicité donnée aux travaux de la Deuxième Commission*

2. M. **ABHYANKAR** (Inde) dit que, à la session en cours, la Deuxième Commission a accompli des travaux d'une importance historique. Il est donc regrettable que les communiqués de presse et autres résumés distribués ne leur donnent qu'une publicité limitée et tout à fait insuffisante. Ce n'est pas là une critique des travaux complexes du Service de l'information, ni du Centre de l'information économique et sociale; ce qu'il faut, c'est réorienter la politique de publications de façon à rétablir l'équilibre entre les activités économiques et sociales et les activités politiques de l'Organisation des Nations Unies. Il est vrai que l'ONU était au départ un organisme essentiellement politique, mais il est clair que l'on s'accorde maintenant à reconnaître que les affaires économiques doivent être replacées au centre des activités de l'Organisation. La délégation indienne a donc mis au point un projet de décision de procédure que la Commission voudra peut-être adopter en vue de la transmettre à la Cinquième Commission, qui commencera sous peu l'examen de la question des politiques et activités dans le domaine de l'information. Le libellé de la décision serait le suivant :

“La Deuxième Commission prie la Cinquième Commission d'adopter la proposition suivante :

“*L'Assemblée générale*

“*Invite* le Service de l'information et en particulier le Centre de l'information économique et sociale à réexaminer leur politique en matière de

rédaction et de reportage de façon que, dans leurs communiqués de presse, spécialement les analyses et résumés hebdomadaires, une place adéquate soit accordée à l'avenir aux faits importants survenus au sein de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, y compris les décisions et résolutions pertinentes adoptées par la Deuxième Commission.”

3. M. **JOSEPH** (Australie) note qu'il est difficile d'éveiller l'intérêt d'un vaste public sur les travaux de la Deuxième Commission; même les résultats de la Journée mondiale d'information sur le développement sont loin d'être satisfaisants, car bien que de grands journalistes aient assisté au colloque organisé à cette occasion, il n'y en a eu pratiquement aucun écho dans les moyens d'information de masse. Le développement n'éveille peut-être pas l'intérêt du public, mais il est aussi possible que le Service de l'information n'accomplisse pas sa tâche en la matière de façon pleinement satisfaisante. L'ordre de priorité donné aux diverses grandes commissions dans ses analyses hebdomadaires est toujours entièrement prévisible; la Deuxième Commission, si elle est mentionnée, l'est toujours en dernière page. Etant donné que, dans le cas de questions politiques aussi importantes que l'évolution de la situation politique au Moyen-Orient, les journalistes peuvent faire appel à d'autres sources d'information, le Service de l'information pourrait essayer, à titre expérimental, d'insister davantage sur les questions économiques et leur donner à l'occasion une place de choix. La Commission, à la session en cours, a accompli des travaux qui auraient pu recevoir un traitement de ce genre, comme par exemple la décision de recommander la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, et les deux importants projets de résolution sur les négociations commerciales multilatérales et les questions monétaires et financières. En conséquence, la délégation australienne appuie fermement l'initiative de l'Inde.

4. M. **BRITO** (Brésil) dit que sa délégation appuie entièrement la proposition de l'Inde, encore qu'elle ne soit pas certaine que l'Assemblée générale soit habilitée à adresser une proposition directement au Service de l'information, sans passer par le Secrétaire général. Quoi qu'il en soit, le manque de publicité pour les travaux de la Deuxième Commission dans les communiqués de presse n'est peut-être pas entièrement